

DECLARATION A LA PRESSE

L'ONUSIDA exprime sa profonde inquiétude à propos des conséquences d'un projet de loi ougandais sur les droits des homosexuels

L'adoption de ce projet de loi controversé durcirait les peines prononcées à l'encontre des homosexuels ougandais

GENEVE, 17 février 2014 — L'ONUSIDA est profondément préoccupé par un projet de loi ougandais visant à durcir davantage les peines prononcées à l'encontre des homosexuels.

Le projet de loi controversé, adopté par le parlement en décembre 2013, prévoit une peine de prison de 14 ans en cas de première condamnation, et la condamnation à la perpétuité en cas de commission du délit d' « homosexualité aggravée ». La ratification du projet de loi aurait également de graves conséquences en matière de droits de l'Homme.

« L'Ouganda a été le premier pays africain à briser la conspiration du silence sur le SIDA et à donner la parole aux personnes les plus marginalisées, mais j'ai bien peur que ce projet de loi ne ramène l'Ouganda en arrière, lui faisant perdre son leadership dans la lutte contre le SIDA », a indiqué Michel Sidibé, Directeur exécutif de l'ONUSIDA. « J'appelle vivement les autorités ougandaises à renoncer à ce projet de loi et à garantir les droits et la dignité de la population ougandaise ».

Ce projet de loi aurait également des conséquences en matière de santé publique. Les études montrent en effet que lorsque les homosexuels sont confrontés à la discrimination, notamment aux abus, à l'incarcération et à la persécution, ils sont moins enclins à se soumettre aux tests de dépistage du VIH ou à faire appel aux services de prévention et de traitement.

En 2012, 1,5 millions de personnes vivant avec le VIH et 140 000 nouvelles infections au VIH ont été enregistrées en Ouganda. Dans l'ensemble, les homosexuels ont 13 fois plus de risque d'être infectés par le VIH que le reste de la population, d'où le besoin urgent d'assurer un accès sécurisé aux services de prévention et de traitement en matière de VIH pour tous et partout dans le monde.

L'ONUSIDA appelle le gouvernement ougandais, ainsi que tous les gouvernements du monde, à protéger les droits des homosexuels hommes et femmes, des bi-sexuels et des transgenres, en abrogeant les lois pénales qui condamnent les relations sexuelles consenties entre adultes du même sexe ; en appliquant des lois visant à protéger les personnes contre la violence et la discrimination ; en lançant des campagnes contre l'homophobie et la transphobie, et en garantissant l'accès aux services de santé, notamment aux services de prévention, de traitement, de soins et d'aide en matière de VIH.

[FIN]

Contact

ONUSIDA Genève | Sophie Barton-Knott | tél. +41 22 791 1697 | bartonknotts@un aids.org

ONUSIDA

Le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) guide et mobilise la communauté internationale en vue de concrétiser sa vision commune : « Zéro nouvelle infection à VIH. Zéro discrimination. Zéro décès lié au sida. » L'ONUSIDA conjugue les efforts de 11 institutions des Nations Unies – le HCR, l'UNICEF, le PAM, le PNUD, l'UNFPA, l'UNODC, ONU Femmes, l'OIT, l'UNESCO, l'OMS et la Banque mondiale. Il collabore étroitement avec des partenaires mondiaux et nationaux pour que la riposte au sida donne les meilleurs résultats possibles. Pour en savoir plus, consultez le site unaids.org, et suivez nous sur Facebook et Twitter.